

Alet les Bains	3
Antugnac	5
Bouriege	7
Bourigeole	9
Campagne sur Aude	11
Cassaignes	13
Couiza	15
Cournanel	17
Coustaussa	19
Digne d amont	21
Digne d aval	23
Esperaza	25
Festes saint Andre	27
La serpent	29
Limoux	31
Luc sur Aude	33
Magrie	35
Montazels	37
Rennes le chateau	39
Roquetaillade	41
Saint Polycarpe	43
Tourreilles	45
Val du Faby	47
Veraza	49



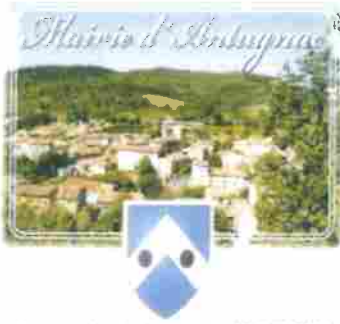
ALET LES BAINS

CERTIFICAT D’AFFICHAGE ET DE PUBLICITE

Je soussignée Ghislaine TAFFOREAU, Maire de la Commune d’ALET LES BAINS, certifie avoir procédé à l’affichage, à la porte de la Mairie et dans les lieux prévus à cet effet, de l’avis informant le public de l’ouverture de l’enquête publique relative à l’ouverture d’une enquête publique sur la demande d’autorisation environnementale présentée par la société ENGIE GREEN France concernant l’exploitation d’un parc éolien de Roquetaillade-et-Conilhac (repowering), situé sur le territoire de la commune de Roquetaillade-et-Conilhac. Cet avis a été affiché à compter du 29 novembre 2021 et pendant toute la durée de l’enquête, soit durant 43 jours consécutifs du 29 novembre 2021 au 26 janvier 2022 inclus conformément aux dispositions prévues par le code de l’environnement.

Fait à ALET LES BAINS, le 26 janvier 2022, pour servir et valoir ce que de droit.

Le Maire,
Ghislaine TAFFOREAU



6, rue de la Mairie - 11150 ANTUGNAC
Tél. 04 68 74 04 09 - Fax 04 68 74 04 08
e-mail : mairiedantugnac@wanadoo.fr

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné Philippe COMTE,
Maire de la commune d’Antugnac,

Certifie avoir procédé à l’affichage, à la porte de la Mairie et dans les lieux prévus à cet effet, de l’avis informant le public de l’ouverture de l’enquête publique relatif à l’ouverture d’une enquête publique sur la demande d’autorisation environnementale présentée par la société ENGIE GREEN FRANCE portant sur le projet d’exploitation d’un parc éolien de Roquetaillade-et-Conilhac (repowering) situé sur le territoire de la commune de Roquetaillade-et-Conilhac.

Cet avis a été affiché à compter du 30 novembre 2021 et pendant toute la durée de l’enquête, soit 58 jours consécutifs du 30/11/2021 au 26/01/2022 inclus, conformément aux dispositions prévues par le code de l’environnement,

Fait à Antugnac le 08 février 2022.

Le Maire,
Philippe COMTE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de

Liberté - Égalité – Fraternité



Département de l'AUDE (11)
Arrondissement et Canton de Limoux



BOURIÈGE

MAIRIE DE BOURIÈGE

Route de Festes, 11300 BOURIÈGE
04.68.31.49.87 ; Messagerie : bouriege@orange.fr
Ouverture au public : mardi de 10h à 12h, vendredi de 14h à 17h



Certificat d'affichage

Je soussigné(e), André CALVET,

Maire de la commune de BOURIEGE,

Certifie avoir procédé à l'affichage, sur le panneau d'affichage devant la mairie, de l'avis informant le public de l'ouverture de l'enquête publique sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société ENGIE GREEN FRANCE concernant l'exploitation d'un parc éolien de Roquetaillade-et-Conilhac (repowering) situé sur le territoire de la commune de Roquetaillade-et-Conilhac.

Cet avis a été affiché à compter du 26 novembre 2021 et pendant toute la durée de l'enquête, soit 60 jours consécutifs, du 26 novembre 2021 au 26 janvier 2022 inclus, conformément aux dispositions prévues par le code de l'environnement.

Fait à Bourièrege , le 26 janvier 2022.

Le Maire, André CALVET





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE L'AUDE
ARRONDISSEMENT DE LIMOUX

COMMUNE DE BOURIGEOLE

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné Thierry PEINADO,
Maire de la Commune de BOURIGEOLE

Certifie avoir procédé à l'affichage, à la porte de la Mairie et dans les lieux prévus à cet effet, de l'avis informant le public de l'enquête publique sur la demande d'autorisation environnementale présentée par ENGIE GREE FRANCE concernant l'exploitation d'un parc éolien de ROQUETAILLADE-et-CONILHAC (repowering) situé sur le territoire de la commune de Roquetaillade-et-Conilhac

Cet avis a été affiché à compter du 24/11/2021
et pendant toute la durée de l'enquête, soit 64 jours consécutifs, du 24/11/2021 au 26/01/2022 inclus,
conformément aux dispositions prévues par le code de l'environnement.

Fait à BOURIGEOLE, le 02 Février 2022

Le Maire,
Thierry PEINADO





CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné, SIMON Gilbert, maire de CAMPAGNE SUR AUDE

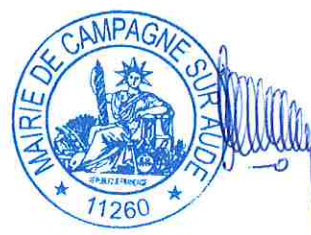
Certifie avoir procédé à l'affichage, à la porte de la mairie et dans les lieux prévus à cet effet, de l'avis informant le public de l'ouverture de l'enquête publique sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société ENGIE GREEN France pour l'exploitation d'un parc éolien de Roquetaillade –et-Conilhac (repowering) situé sur le territoire de la commune de Roquetaillade-et-Conilhac sur le projet de création du nouveau parc éolien sur le territoire de Roquetaillade-et-Conilhac.

Cet avis a été affiché à compter du 29 novembre 2021

Et pendant toute la durée de l'enquête soit 43 jours consécutifs, du 1er décembre 2021 au 26 janvier 2022 inclus, conformément aux dispositions prévues par le code de l'environnement.

Fait à Campagne sur Aude, le 27 janvier 2022

Le Maire
SIMON Gilbert





La Mairie
CASSAIGNES

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné, Monsieur FERRIE Serge, Maire de la Commune de CASSAIGNES,

CERTIFIE

Avoir procédé à l'affichage, à la porte de la mairie et dans les lieux prévus à cet effet, de l'avis informant le public de l'ouverture de l'enquête publique « renouvellement du parc éolien de Roquetaillade-et-Conilhac. Cette enquête publique aura lieu du 15 décembre 2021 au 26 janvier 2022. Cet avis a été affiché à compter du 01/12/2021 au 26/01/2022 inclus., conformément aux dispositions prévues.

Attestation établie pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à CASSAIGNES, le 4 Février 2022

Le Maire,
M. FERRIE Serge



DEPARTEMENT DE L'AUDE - ARRONDISSEMENT DE LIMOUX
LA MAIRIE, 11190 CASSAIGNES - TEL/FAX 04.68.74.34.02



CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, Jacques HORTALA, Maire de la commune de COUIZA

Certifie

avoir procédé à l’affichage en mairie de l’avis informant le public de l’ouverture d’une enquête publique sur la demande d’autorisation environnementale présentée par la société ENGIE GREEN FRANCE concernant l’exploitation d’un parc éolien de Roquetaillade-et-Conilhac (repowering) situé sur la territoire de la commune de Roquetaillade-et-Conilhac.

Cet avis a été affiché à compter du Lundi 29 novembre et pendant toute la durée de l’enquête, soit 43 jours consécutifs, du 15 décembre 2021 au 26 janvier 2022 inclus, conformément aux dispositions prévues par le Code de l’environnement.

Fait à COUIZA le 28 janvier 2022

Le Maire

Jacques HORTALA

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'J. Hortala', written over a horizontal line.





CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné Alain COSTES

maire de la commune de Cournanel

certifie avoir procédé à l’affichage, à la porte de la mairie de l’avis informant le public de l’ouverture d’une enquête publique sur la demande d’autorisation environnementale présentée par la société ENGIE GREEN France concernant l’exploitation d’un parc éolien de Roquetaillade-et-Conilhac (repowering) situé sur le territoire de la commune de Roquetaillade-et-Conilhac

Cet avis a été affiché à compter du 30 novembre 2021.
et pendant toute la durée de l’enquête, du 30 novembre 2021 au 26 janvier 2022 inclus,
conformément aux dispositions prévues par le code de l’environnement.

Fait à Cournanel, le 26 janvier 2022

Le Maire,

Alain COSTES

Par déléation

la secrétaire de Mairie



Commune de Coustaussa
11190 COUSTAUSSA
Tel : 04.68.74.08.51
mairie.coustaussa@orange.fr

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné Monsieur TRICOIRE Didier, Maire de la commune de Coustaussa (Aude), certifie avoir procédé à l'affichage à la porte de la mairie de l'extrait de l'arrêté préfectoral relatif à l'ouverture d'une enquête publique sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société ENGIE GREEN FRANCE concernant l'exploitation d'un parc éolien de Roquetaillade-et-Conilhac (Repowering) situé sur le territoire de la commune de Roquetaillade-et-Conilhac.

Cet avis a été affiché à compter du 01/12/2021 et ce, pendant toute la durée de l'enquête soit jusqu'au 26/01/2022 inclus, conformément aux dispositions prévues par le code de l'environnement.

Fait à Coustaussa,
Le 1er février 2022,



Le Maire,
TRICOIRE Didier

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

OBJET : Renouvellement du parc éolien Roquetaillade-et-Conilhac

Je soussigné, **Jean LABADIE**, Maire de la Commune de **LA DIGNE D’AMONT**,

Certifie avoir procédé à l’affichage, à la porte de la mairie et dans les lieux prévus à cet effet, de l’avis informant le public de l’ouverture de l’enquête publique portant sur le projet de Renouvellement du parc éolien Roquetaillade-et-Conilhac sur le territoire de Roquetaillade-et-Conilhac.

Cet avis a été affiché le 23 novembre 2021 et pendant toute la durée de l’enquête, soit 68 jours consécutifs, du 23/11/21 au 26/01/22 inclus.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

A La Digne d’Amont, le 27 janvier 2022.

Le Maire,
Jean LABADIE.



Commune de La Digne d’Amont

Rue de la mairie

11300 LA DIGNE D’AMONT

Tél : 04 68 31 72 60/Fax : 04 68 31 07 64

digne.amont@wanadoo.fr



Certificat d'affichage

Je soussigné, **Denis MOUNIÉ**,

Maire de la Commune de **LA DIGNE D'AVAL**,

Certifie avoir procédé à l'affichage, à la porte de la mairie et dans les lieux prévus à cet effet, de l'avis informant le public de l'ouverture de l'enquête publique relatif à la demande d'autorisation environnementale présentée par la société ENGI GREEN France concernant l'exploitation d'un parc éolien (repowering) de Roquetaillade-et-Conilhac situé sur le territoire de Roquetaillade- et -Conilhac

Cet avis a été affiché à compter du 24 novembre 2021.

Et pendant toute la durée de l'enquête soit 63 jours consécutifs, du 24/11/21 au 26/01/22 inclus, conformément aux dispositions prévues par le code de l'environnement.

Fait à La Digne d'Aval, le 26 janvier 2022.

Le Maire,

Denis MOUNIÉ



Commune de La Digne d'Aval

5 rue de la République

11300 LA DIGNE D'AVAL

Tél : 04 68 31 32 82/Fax : 04 68 31 80 12

digne.aval@wanadoo.fr





CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné Monsieur Christian Soula,
maire de la commune d’Espéraza

Certifie avoir procédé à l’affichage, à la porte de la mairie et dans les lieux prévus à cet effet, de l’avis informant le public de l’ouverture de l’enquête publique sur la demande d’autorisation environnementale présentée par la société ENGIE GREEN FRANCE concernant l’exploitation d’un parc éolien de Roquetaillade-et-Conilhac (repowering) situé sur le territoire de la commune de Roquetaillade-et-Conilhac portant sur le projet d’affichage sur le territoire de la commune d’Espéraza .

Cet avis a été affiché à compter du 29 novembre 2021
et pendant toute la durée de l’enquête, soit 43 jours consécutifs, du 15/12/21 au 26/01/22 inclus,
conformément aux dispositions prévues par le code de l’environnement.

Fait à Espéraza , le 27/01/2022

Monsieur le Maire
Christian Soula

Transmis par mail le 27/01/22 => emmanuel.madal@gmail.com

COMMUNE DE FESTES ET SAINT ANDRE 11300 (AUDE)

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussignée, Eulalie PINTO,

Maire de la commune de FESTES ET ST ANDRE (Aude)

CERTIFIE

Avoir procédé à l’affichage, à la porte de la mairie et dans les lieux prévus à cet effet (visibles et lisibles de l’extérieur), de l’avis informant le public de l’ouverture de l’enquête publique relative à la demande d’autorisation environnementale présentée par la société ENGIE GREEN France concernant l’exploitation d’un parc éolien de Roquetaillade-et-Conilhac (repowering) situé sur le territoire de Roquetaillade-et-Conilhac.

Cet avis a été affiché à compter du 25 novembre 2021 et pendant toute la durée de l’enquête, soit 63 jours consécutifs, du 25 novembre 2021 au 26 janvier 2022 inclus, conformément aux dispositions prévues par le code de l’environnement.

Fait à FESTES ET ST ANDRE, le 27 janvier 2022

La Maire
E. PINTO



Département de l'Aude

LA SERPENT, le 27 Janvier 2022

Arrondissement de LIMOUX

MAIRIE de LA SERPENT
11190

Téléphone : 04 68 74 00 79

Mail : mairie.laserpent@orange.fr

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné Rémy TISSEYRE,

Maire de la commune de LA SERPENT

Certifie avoir procédé à l’affichage, à la porte de la mairie, de l’avis informant le public de l’ouverture d’une enquête publique, demande d’autorisation environnementale présentée par la Société ENGIE GREEN FRANCE pour l’exploitation d’un parc éolien de Roquetaillade-et-Conilhac (Repowering) situé sur le territoire de la commune de Roquetaillade-et-Conilhac.

Cet avis a été affiché du 29 Novembre 2021 et pendant toute la durée de l’enquête soit durant 43 jours consécutifs , du 29 Novembre 2021 au 26 Janvier 2022 inclus, conformément aux dispositions prévues par le code de l’environnement.

Fait à LA SERPENT, le 27 Janvier 2022

Le Maire
Rémy TISSEYRE



CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, Monsieur Pierre DURAND, Maire de la Commune de Limoux, certifie avoir procédé à l’affichage en mairie dans les lieux prévus à cet effet, de l’arrêté de l’enquête publique sur la demande d’autorisation environnementale présentée par la société ENGIE GREEN France concernant l’exploitation d’un parc éolien Roquetaillade et Conilhac (repowering) situé sur le territoire de la commune de Roquetaillade et Conilhac.

Cet arrêté a été affiché à compter du 29 Novembre 2021 au 26 Janvier 2022 inclus.

Fait à Limoux, le 26 Janvier 2022

LE MAIRE



Pour le Maire
et par délégation

Gilbert AUPIN

L Adjoint(e) au Maire.

Certificat d'affichage

Je soussigné, Jean Claude PONS, Maire de LUC SUR AUDE,

certifie avoir procédé à l'affichage, à la porte de la mairie et dans les lieux prévus à cet effet, de l'avis informant le public de l'ouverture de l'enquête publique sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société ENGIE GREEN FRANCE pour l'exploitation d'un parc éolien de Roquetaillade-et-Conilhac (repowering) situé sur le territoire de la commune de Roquetaillade-et-Conilhac,

Cet avis a été affiché à compter du 26 novembre 2021 et pendant toute la durée de l'enquête, soit 73 jours consécutifs, du 26 novembre 2021 au 26 janvier 2022 inclus,

Fait à Luc sur Aude
Le 28 janvier 2022

Le Maire,
Jean Claude PONS





CERTIFICAT D’AFFICHAGE


Je soussigné Didier COMBIS

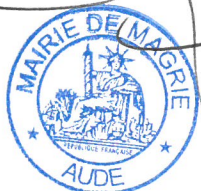
Maire de la Commune de Magrie

Certifie avoir procédé à l’affichage, à la porte de la mairie et dans les lieux prévus à cet effet, de l’avis informant le public de l’ouverture de l’enquête publique portant sur la demande d’autorisation environnementale présentée par la société ENGIE GREEN FRANCE pour l’exploitation d’un parc éolien de Roquetaillade-et-Conilhac (repowering) situé sur le territoire de la commune de Roquetaillade-et-Conilhac.

Cet avis a été affiché à compter du 25 novembre 2021 et ce pendant toute la durée de l’enquête, soit 43 jours consécutifs, du 15 décembre 2021 au 26 janvier 2022 inclus, conformément aux dispositions prévues par le code de l’environnement.

Fait à Magrie le ~~03~~ février 2022.

Le Maire,
D. COMBIS 





Commune de MONTAZELS

Certificat d'affichage

Je soussigné, Christophe CUXAC

Maire de MONTAZELS

Certifie avoir procédé à l'affichage, à la porte de la mairie et dans les lieux prévus à cet effet,

de l'avis informant le public de l'ouverture de l'enquête publique portant sur le projet d'exploitation d'un parc éolien de Roquetaillade-et-Conilhac (repowering).

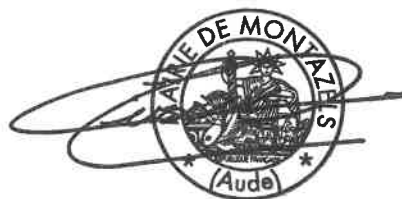
Cet avis a été affiché à compter du : **01/12/2021**

et pendant toute la durée de l'enquête, soit 43 jours consécutifs, du **15 Décembre 2021** au **26 Janvier 2022 inclus**,

conformément aux dispositions prévues par le code de l'environnement.

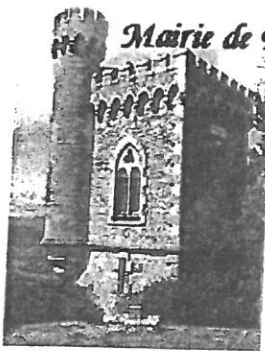
Fait à Montazels , le 27 Janvier 2022

Christophe CUXAC, Le Maire



Mairie de Montazels

Place du Griffoul - 11190 Montazels - Tel : 04 68 74 03 67 - mairie.montazels@orange.fr - Site : www.montazels.fr



Mairie de Rennes le Château

Tel : 04 68 74 05 84

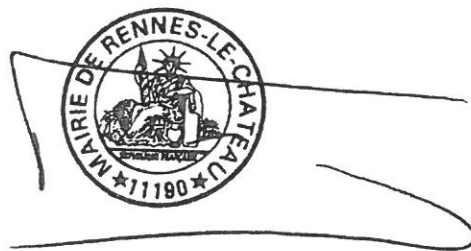
Fax : 04 68 74 72 67

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, Alexandre Painco, Maire de Rennes-le-Château, certifie que l’arrêté préfectoral ainsi que l’extrait d’ouverture de l’enquête publique concernant le projet d’exploitation d’un parc éolien sur le territoire de Roquetaillade-et-Conilhac ont été affichés en mairie du 24 novembre 2021 au 26 janvier 2022 inclus.

A Rennes-le-Château, le 27 janvier 2022

Alexandre Painco, Maire



MAIRIE de ROQUETAILLADE-ET-CONILHAC
(11300)

Téléphone 04.68.31.50.27
mairie-roquetaillade-et-conilhac@orange.fr

Permanences :
Mercredi de 17 h à 19 h
Vendredi de 17 h à 19 h

Certificat d'affichage

Je soussigné, Dominique AZAM,
Maire de la Commune de ROQUETAILLADE-ET-CONILHAC

Certifie avoir procédé à l'affichage, à la porte de la mairie et dans les lieux prévus à cet effet, de l'avis informant le public de l'ouverture de l'enquête publique relatif à l'ouverture d'une enquête publique sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société ENGIE GREEN France concernant l'exploitation d'un parc éolien de Roquetaillade-et-Conilhac (repowering) situé sur le territoire de la commune de Roquetaillade-et-Coinilhac.

Cet avis a été affiché à compter du 26 novembre 2021 et pendant toute la durée de l'enquête, soit 43 jours consécutifs, du 15 décembre 2021 au 26 janvier 2022 inclus, conformément aux dispositions prévues par le code de l'environnement

Fait à ROQUETAILLADE, le 26 janvier 2022

Le Maire,
D. AZAM



Commune de SAINT-POLYCARPE
Mairie
11300 SAINT-POLYCARPE

Tél. : 06.72.52.01.47.
Mail : mairie.st-po@orange.fr

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, **Jean LAFFONT**, Maire de la Commune de **SAINT-POLYCARPE**, certifie avoir procédé à l’affichage à la porte de la Mairie et dans les lieux prévus à cet effet, du document suivant :

- **Arrêté préfectoral relatif à l’ouverture d’une enquête publique sur la demande d’autorisation environnementale présentée par la société ENGIE GREEN FRANCE concernant l’exploitation d’un parc éolien de Roquetaillade-et-Conilhac (repowering) situé sur le territoire de la commune Roquetaillade-et-Conilhac**

Ce document a été affiché du **25 novembre 2021 au 27 janvier 2022**.

Fait à Saint-Polycarpe, le 27 janvier 2022.

Le Maire,



Jean LAFFONT



CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussignée, Marie-Christine PALOMINO, Maire de la commune de TOURREILLES (Aude), certifie avoir procédé à l’affichage à la porte de la mairie et dans les lieux prévus à cet effet, de l’avis informant le public de l’ouverture de l’enquête publique portant sur la demande d’autorisation environnementale présentée par la société ENGIE GREEN FRANCE concernant l’exploitation d’un parc éolien Roquetaillade-et-Conilhac (repowering) situé sur le territoire de la commune de Roquetaillade-et-Conilhac.

Cet avis a été affiché à compter du 25 novembre 2021 et a été maintenu pendant toute la durée de l’enquête, du 15 décembre 2021 à 14h00 au 26 janvier 2022 à 17h00 inclus, conformément aux dispositions prévues par le code de l’environnement.

A TOURREILLES, le 27.01.2022

Le Maire,
Marie-Christine PALOMINO.



Mairie du VAL DU FABY
29 Avenue République, 11260 VAL DU FABY

CERTIFICAT D’AFFICHAGE :

Je soussigné Anthony CHANAUD, maire du Val du Faby certifie avoir procédé à l’affichage à la porte de la mairie et dans les lieux prévus à cet effet de l’avis informant le public de l’ouverture de l’enquête publique concernant le projet de renouvellement du parc éolien de Roquetaillade-Conilhac sur le territoire de la commune de Roquetaillade-Conilhac.

Cet avis a été affiché à compter du 30 novembre 2021 jusqu’au 29 janvier 2022, pendant toute la durée de l’enquête, soit plus de 43 jours consécutifs conformément aux dispositions prévues par le Code de l’Environnement.

Fait à Val du Faby le 29 janvier 2022

Anthony CHANAUD
Maire du VAL DU FABY

MAIRIE DE VERAZA
11580 VERAZA

Véraza, le 1^{er} février 2022

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, PALOP Daniel, Maire de Véraza,

ATTESTE

Que l’avis informant le public de l’ouverture de l’enquête publique relatif à la demande d’autorisation environnementale présentée par la Sté Engie Green France concernant l’exploitation d’un parc éolien de Roquetaillade-et-Conilhac, a été affiché à la porte de la Mairie du 30 novembre 2021 à aujourd’hui.

Le Maire,
Daniel PALOP



